

L'Association Vacances Loisirs propose des séjours adaptés

La structure est spécialisée dans les séjours adaptés pour les personnes présentant une déficience intellectuelle, parfois associée à un handicap moteur ou à des troubles du comportement.



■ L'équipe met tout en œuvre pour accompagner un public porteur de handicap sur des séjours adaptés, aux côtés du directeur d'AVL, Raphaël Buisine (au centre). Photo Concetta PEZY

Les séjours adaptés sont encadrés par des animateurs, dont certains découvrent le handicap : « Ils acquièrent quelques compétences avec le temps, et décident parfois de suivre une formation spécifique », explique le directeur de l'Association Vacances Loisirs (AVL), Raphaël Buisine : « Les actes médicaux, quand il y en a, sont prodigués par des infirmiers externes à l'association. Notre objectif est de faire vivre des vacances comme tout le monde, pour sortir du cadre habituel d'établissement spécialisé, ou de la vie familiale et d'élargir l'horizon social. » Pas moins de 250 animateurs sont recrutés pour le grand rush de juillet et août, formant un mix avec les nouveaux qui s'initient et les expérimentés qui apportent leurs connaissances.

Des séjours également proposés à Noël et aux vacances de printemps, mais pas question de fermer boutique le reste de l'année. Entre la réalisation du catalogue des vacances adaptées, les inscriptions, les tâches administratives, secrétaires, comptable et administrateurs bénévoles ont fort à faire. D'ailleurs le programme des grandes vacances 2019 est déjà dans les starting-blocks.

« Pas question de fermer boutique le reste de l'année »

Des séjours pour enfants et adultes, conduits par petits groupes, allant de quatre à douze vacanciers, selon le degré d'autonomie. « Nous avons également des séjours spécifiques tous en fauteuil, avec dans ce contexte, un animateur par personne », poursuit le directeur. « Les dimensions de loisir et de dépaysement étant fondamentales, nous recrutons avant tout des animateurs plutôt que du personnel éducatif. L'organisation du quotidien est flexible, les activités sont choisies en fonction de l'autonomie, des envies et du rythme des vacanciers. » Ces vacances à destination des quatre coins de la France, et même à l'étranger ont un coût pour les bénéficiaires. Ils peuvent demander une aide auprès des services compétents du Département. L'association, elle, ne perçoit pas de subvention.